



# **BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE**

en ligne en ligne

BIFAO 66 (1968), p. 139-142

Jacques Jarry

## Réflexions sur la portée théologique d'une fresque d'Umm-el-Baraqat (Tebtunis) [avec 1 planche].

### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

### *Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT [ifao.egnet.net](mailto:ifao.egnet.net)). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

## Dernières publications

- |               |  |  |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34                       | Sylvie Marchand (éd.)  |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i>  | Sandra Lippert   |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i>   | Gérard Roquet, Victor Ghica  |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i>   | Anne-Sophie von Bomhard  |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i>   | Anne-Sophie von Bomhard  |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i>  | Nikos Litinas  |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>                   | Jean-Charles Ducène  |

# RÉFLEXIONS SUR LA PORTÉE THÉOLOGIQUE

## D'UNE FRESQUE D'UMM-EL-BARAQAT (TEBTUNIS)

PAR

JACQUES JARRY

La mission archéologique italienne découvrit avant la guerre à Umm-el-Baraqat une fresque d'un immense intérêt<sup>(1)</sup>. De grandes dimensions, elle représente le Paradis terrestre et le péché originel. Adam et Eve y apparaissent à droite avant la chute au moment fatidique où Eve croque la pomme, à gauche après la chute à la veille de l'expulsion. Un serpent monstrueux se dresse à gauche d'Eve, à l'extrême gauche de la fresque. La scène se déroule sur un fond d'arbres curieusement stylisés. A droite un cheval bizarrement rapetissé, aux articulations exagérément soulignées au point de lui donner l'apparence d'un de ces chevaux mécaniques chers aux enfants, est attaché à un arbre. Or, chose curieuse, si Adam se distingue d'Eve dès avant la chute par sa barbe, ils ne possèdent ni l'un ni l'autre les caractères sexuels liés à la perpétuation de l'espèce. Ventre lisse et poitrine plate, telle se présente l'espèce humaine avant l'intervention du serpent. Par contre à gauche après le péché, Eve a des seins, et de même qu'Adam elle s'est improvisé un cache sexe de feuilles.

Autrement dit la concupiscence et la possibilité de l'union charnelle sont le résultat direct du péché originel. Une telle idée n'est pas sévérienne. Pour Sévère l'immortalité et l'impassibilité ne sont chez Adam qu'un phénomène accessoire, résultat passager d'un influx de grâce divine. L'homme était naturellement, dès l'origine, tel que nous le connaissons aujourd'hui, possible, mortel et physiquement constitué en vue de la perpétuation de l'espèce. Mais Dieu dans sa bonté l'avait rendu momentanément impassible et immortel. Une fois perdue la grâce de l'immortalité et de

<sup>(1)</sup> G. BAGNANI, «Gli scavi di Tebtunis», *Bollettino d'Arte del Ministero dell'Educazione Nazionale* XXVII, 1933, p. 119-134.

l'impassibilité le simple jeu des éléments constitutifs de la nature laissée à elle-même suffit à produire les souffrances et la mort et à assurer leur transmission de génération en génération.

Dans une telle perspective il est inutile de supposer une transformation des caractères physiques de l'espèce humaine après la chute. La chute ne signifie que la perte d'un privilège passager, l'enlèvement du frein qui retenait jusqu'à là l'humanité sur la pente de la concupiscence et de la transmission du péché, de la mort et de la douleur par l'union des sexes. Dans ce cas il n'est point besoin d'admettre un changement corporel de l'homme et de la femme, une modification profonde de leur nature et de leur apparence. L'homme et la femme faits de toute éternité pour procréer et pour mourir, mais retenus momentanément sur la pente de la procréation et de la mort par la grâce, ne font qu'utiliser après la chute des organes rendus passagèrement inutiles par la volonté divine.

Il en est tout autrement dans une perspective julianiste<sup>(1)</sup>. Pour Julien la nature humaine authentique à l'état sain, c'est la nature telle qu'elle a été constituée par Dieu à l'origine, nature soustraite à la concupiscence, à la souffrance et à la mort. Le péché a provoqué une altération de la nature authentique en y introduisant la souffrance, la mort et la possibilité de perpétuer l'espèce comme antidote de la mort.

Visiblement c'est cette altération physique, cette adjonction à la nature à l'état sain des organes indispensables à la perpétuation de l'espèce et par là même du péché qu'a voulu rendre le peintre d'Umm-el-Baraqat dans son diptyque. A droite il nous montre la nature humaine telle qu'elle fut créée par Dieu, à gauche telle qu'elle fut modifiée par le péché, en fonction du péché et de la transmission du péché. Ce peintre qui illustra de façon si parfaite un des dogmes fondamentaux du julianisme, celui d'une altération par le péché de la nature humaine authentique, ne peut être qu'un des adeptes égyptiens de Julien d'Halicarnasse, autrement dit un gaïanite.

Il est évidemment bizarre de rencontrer au Fayoum un adhérent de cette secte. « L'Histoire des patriarches » énumère les endroits où des hérétiques furent convertis par les soins de Jean sous le patriarcat d'Alexandre<sup>(2)</sup>. Le Fayoum n'y figure pas sur la liste. D'autre part si l'on s'en tient à la thèse que nous avons exposée dans un

<sup>(1)</sup> G. BAGNANI, « Gli scavi di Tebtunis », *Aegyptus* XIV, 1934, p. 3-14. Cf. R. DRAGUET, « Julien d'Halicarnasse ».

<sup>(2)</sup> « Histoire des patriarches », P. O., t. V, p. 63. Cf. RENAUDOT, « Historia Patriarcharum Alexandrinorum », p. 194-195.

récent numéro des «Annales Islamologiques» l'attitude délibérément hostile de la population du Fayoum envers l'armée byzantine pendant l'invasion musulmane laisse supposer que cette population était en grande majorité sévérienne. Cependant, si l'on y réfléchit bien on s'aperçoit que Jean de Nikiou prête la même attitude pro-musulmane aux habitants de la province de Loqydn (Assiout) et nous savons pourtant que sous le règne de Théodose I<sup>er</sup>, la faction des Verts, où se rassemblèrent plus tard les gaïanites, l'emportait sur celle des Bleus. La population du Fayoum comme celle de la province d'Assiout était sans doute en majorité sévérienne, mais il existait certainement une minorité gaïanite. Medinet Madi, assez proche de Umm-el-Baraqat, avait été jadis un centre de manichéisme puisqu'on y retrouva avant la guerre les Kephalaia de Mâni. Comme nous l'avons montré dans un article récent, le gaïanisme rassemble les anciens messaliens marcionites et manichéens. Au vi<sup>e</sup> siècle les descendants des manichéens de Medinet Madi devaient être gaïanites et il n'y a pas de raison qu'il n'y ait pas de gaïanites non plus cinq kilomètres plus loin à Umm-el-Baraqat. Mais, dira-t-on, la fresque de Umm-el-Baraqat est du x<sup>e</sup> siècle. Il n'y a guère de raison de mettre en doute cette datation d'autant plus que le traitement du cheval semble d'époque assez tardive et rappelle dans son style le cheval de St. Claude au Deir-ech-Chuhada près d'Esna.

Il nous faut donc admettre qu'il existait encore des gaïanites au Fayoum au x<sup>e</sup> siècle. Ceci est assez surprenant. En effet la plupart des gaïanites furent exterminés en punition de leur résistance ou contraints de se convertir à l'Islam. Sous le patriarcat d'Alexandre un fonctionnaire du nom de Jean, en faisant doubler les impôts des chrétiens non-coptes provoqua une nouvelle vague de conversions, cette fois au sévérianisme. Aurait-il cependant subsisté au x<sup>e</sup> siècle dans cette province relativement reculée qu'est le Fayoum quelques tenants de l'ancienne hérésie? Ce n'est pas impossible. Renaudot<sup>(1)</sup> dans son «Histoire des patriarches d'Alexandrie» nous parle de jacobites

<sup>(1)</sup> Sur la durée du Pontificat de Jacob voir RENAUDOT, *op. cit.*, p. 271 : «Tandem obiit 14<sup>a</sup> Mechir, eo die quo sit commemoratio obitus Severi, quem ipsi cum Dioscoro instantे morte apparuisse scribunt. Sedit annos 10, menses 8, consentit Elmacinus circa annorum numerum, ut etiam Makrius Canon apud Abulbireat assignat annos 18, menses 8.

Ordinatus dicitur anno J.C. 226°, Hegirae scilicet 214° : ita obitus ejus incidit in annum 221 aut 222, nempe J.C. 836 aut 837. Elmacinus illum obiisse anno Hegirae 222, qui 5<sup>as</sup> fuit Imperii Mutacimi : respondet autem anno Martyrum 553, non 544, ut habet Abulbireat ».

d'Alexandrie qui furent maudits au IX<sup>e</sup> siècle par le patriarche Jacob, parce qu'ils laissaient participer des gaïanites aux cérémonies du culte<sup>(1)</sup>. Cinquante ans plus tard le patriarche Sanutius<sup>(2)</sup> convertit près de Mariout des hérétiques qui furent probablement des julianistes<sup>(3)</sup>. Ces gaïanites ne furent probablement pas les derniers. Un siècle plus tard loin des grandes villes subsistaient encore de petites communautés. Umm-el-Baraqat était l'une d'elles comme le prouve la fresque exposée aujourd'hui au Musée Copte.

<sup>(1)</sup> Statim atque in Sede Patriarchali collo-catus fuit, sermonem habuit in quo refutavit omnes haereses, tum Synodi Calchedonensis defensores, Phantasiastas etiam Gaïani sectatores, qui negabant filium Dei vere in corpore passum fuisse. Erat autem apud Alexandrinos Jacobitas in more positum ut ad festa solennia cum majori pompa apud eos celebabantur, Haereticos advocarent, quo scilicet augustior, quodammodo Ecclesia ipsorum appareret. Id fecerant, cum Marcus Pontificale ministerium accepit. Eos a fide Jacobitica alienos cum ipse intermixtos e superiori loco animadvertisset, zelo succensus dicere coepit verbis Pauli Apostoli : « Quae societas lucis ad tenebras, aut Christo cum Satana : quaenam pars fidelis cum infideli ». Tandemque edixit nullam etiam in rebus corporeis haberi debere societatem cum illis, cum quibus nulla spiritualium communio intercederet : tandemque omnes ex Ecclesia ejecit. Ea occasio fuit querelae contra eum ad tributorum exactorem delatae, apud quem unus ex illis haereticis autoritate valebat : sed cum Marcus poemam divinitus immittendam praedixisset, quae mox consecuta est : (is enim in rixa cum homicidium perpetrasset, domus ejus spoliata) omnes magno metu perculsi sunt, adeo ut ne mutire quidem coram eo auderent et eum summopere observaret ipsorum Patriarcha.

<sup>(2)</sup> RENAUDOT, *op. cit.*, p. 319 : « Tandem Sanutius morbo oppressus obiit 24 Farmuti, cum sedisset secundum autorem nostrorum annis 21, mense 3 Elmacinus, Makrizius, Chronicum Kircheri undecim tantum numerant, ut et Chronicum Orientale : Canon Abulbircat rectius annos 21 et menses 3 numerat, obitumque ejus assignat anno Martyrum 597 qui est J.C. 881, Hegirae 268 : atque ita emendandus Elmacinus ».

<sup>(3)</sup> RENAUDOT, *op. cit.*, p. 302 : « Erant in vico Mareotidis quodam haeretici infames Quartodecimani, qui negabant veritatem Passionis Dominicae, aut Christum eam in corpore suo suscepisse, verum eam sustinuisse tanquam somno sopitum affirmabant. Illi, cum eos fama Sanuti pervenisset, ad eum pervernerunt, petieruntque ut formulam fidei sibi praescriberet : quod cum fecisset, ejurarunt haereses omnes suas et anathematisaverunt Gaianum, Origenem, Apollinarium Julianumque Halicarnasseum, omnesque perversas illorum sententias ... Imo non tam ex illa secta fuisse, quae tot errores non agnoscebat, sed ex Phantasiastarum, aut aliorum quorundam residuis, qui ex Eutychiana secta cum Julianistis, Gaianistis, Barsanufianis et aliis prodierunt : atque post Muhamedanorum tempora Sacerdotibus et Episcopis destituti, multos insuper errores induxerunt ».



A. — Eglise de Tebtunis.



B. — Détails d'une fresque.